

Groupe
Écologiste & Social
de Paris

Débat organisé et relatif aux canicules et phénomènes climatiques extrêmes : comment adapter la ville et mettre en sécurité climatique les Parisiennes et les Parisiens ?

2026 pourrait entrer dans l'histoire climatique comme l'une des années les plus extrêmes jamais observées. Canicules précoces, record de chaleur océanique, incendies géants et pluies diluviennes, le 12 mai dernier plusieurs scientifiques et agences internationales ont lancé un nouvel avertissement. Un avertissement peinant une fois encore à se faire entendre et comprendre de nos dirigeants nationaux puisque nos modes de consommation et de production, énergétiques, alimentaires et industriels actuels continuent de nous engager sur une trajectoire à +4°C de réchauffement en Europe.

Du 21 au 30 mai, la France a connu un épisode de chaleur inédit et historiquement précoce, avec jusqu'à 35°C enregistrés à Paris, soit 14°C au-dessus des normales saisonnières. Un épisode inédit par sa précocité, son intensité et sa durée. Un épisode qui accable le territoire parisien dans son ensemble : petit.e.s et grand.e.s Parisiennes et Parisiens, faune urbaine et flore locale, infrastructures publiques et qualité de l'air que l'on respire. La mise en sécurité de l'ensemble de cet écosystème, dont nous dépendons, doit être notre priorité dans une démarche de santé globale. Une démarche inscrite dans la continuité des conclusions de la mission d'information et d'évaluation (MIE) « Paris à 50 degrés », menée par le groupe écologiste lors de la précédente mandature.

Face à ces fortes chaleurs, nous ne sommes pas toutes et tous égaux : les enfants, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, les personnes à la rue, mais aussi celles vivant dans des logements mal isolés ou dans des quartiers fortement minéralisés sont les premières exposées. Nous faisons face, ici, au désengagement de l'État sur ses prérogatives comme pour l'hébergement d'urgence, conduisant à l'ouverture de gymnases parisiens malgré des conditions climatiques très difficiles. Aussi, dans une optique de mise en sécurité climatique, les crèches, écoles, collèges, copropriétés fragiles, logements sociaux, résidences seniors et EHPAD, centres de santé et accueils de jour doivent être au cœur de nos actions.

Dans la continuité de nos précédents mandats, la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre reste un impératif. Une réduction drastique est indispensable pour limiter l'intensité et la fréquence de ces événements. Les politiques ambitieuses déjà mises en place à l'échelle de la Ville doivent être renforcées et accélérées : la rénovation thermique des bâtiments, la sortie des énergies fossiles, la transformation de nos mobilités et de notre alimentation en sont les principaux leviers. Ces politiques écologistes volontaristes ont d'ores et déjà commencé à changer la vie des gens. Les cartes de pollution de l'air de ces dernières années en témoignent. Lorsque des mesures ambitieuses en matière de bâti et de transport sont prises, la qualité de l'air et la qualité de vie à Paris s'améliorent de manière significative.

Mais réduire nos émissions ne suffira pas. Certaines conséquences du dérèglement climatique sont déjà à l'œuvre et continueront de se faire sentir dans les décennies à venir. Notre responsabilité est donc désormais double : poursuivre l'atténuation tout en préparant Paris à vivre dans un climat plus chaud, plus instable et plus exposé aux phénomènes extrêmes.

L'enjeu n'est plus seulement de limiter le changement climatique, mais également de préserver durablement les conditions d'habitabilité de Paris. Cela implique de protéger les habitantes et les habitants, de mieux communiquer sur les facteurs de risques (chaleur, pollution, allergènes, etc.) pour prévenir leur exposition et préserver leur santé, de renforcer la résilience de nos services publics, de nos logements et de nos espaces publics, mais aussi de préserver les vivants, la biodiversité et les continuités écologiques, qui constituent des alliés essentiels face aux vagues de chaleur et aux bouleversements environnementaux.

**Groupe
Écologiste & Social
de Paris**

L'adaptation ne peut plus être pensée comme une simple réponse d'urgence lors des épisodes extrêmes. Elle doit devenir un pilier structurant de l'action municipale.

Débat

organisé

Partant de ces constats et questionnements, le groupe écologiste et social souhaite ouvrir un débat à partir des **orientations suivantes** :

- **Faire de l'adaptation climatique une politique structurante de la Ville**, intégrée à l'ensemble des politiques publiques municipales et non plus pensée uniquement comme une réponse de gestion de crise, à travers une trajectoire d'adaptation dimensionnée aux enjeux d'un monde à +4°C, afin de permettre aux Parisiennes et aux Parisiens de grandir, vivre, travailler et vieillir dans une ville plus résiliente.
- **Faire de l'adaptation du patrimoine municipal une priorité de la mandature** en transformant progressivement les écoles, collèges, crèches, PMI, centres de santé, résidences seniors, EHPAD, accueils de jour et équipements municipaux, en véritables refuges climatiques, en multipliant des petits travaux d'adaptation dans les équipements et en renforçant les moyens du dispositif "Paris s'adapte" (rideaux occultants, volets, toiles d'ombrage, brasseurs d'air, thermomètres, etc.) ;
- **Renforcer la protection des publics les plus vulnérables face aux canicules**, aux phénomènes climatiques extrêmes et aux effets combinés de la chaleur et de la pollution de l'air, en développant une véritable stratégie parisienne de santé globale et environnementale (incluant un axe sur la communication et la transparence sur les données météo ou de qualité de l'air, et en mobilisant l'ensemble de nos partenaires et les autorités sanitaires pour des messages de prévention et des préconisations de santé publique adaptés) ;
- **Faire du confort d'été et de la lutte contre les logements "bouillottes" une priorité des politiques parisiennes de l'habitat**, notamment dans le parc social et les copropriétés fragiles, en accélérant le développement des solutions passives de rafraîchissement telles que la végétalisation des toitures, le blanchiment ou le recours à des revêtements réfléchissants, l'ombrage et l'amélioration de la ventilation des bâtiments ;
- **Poursuivre la transformation de l'espace public en consolidant les parcours de fraîcheur** via les cours et crèches Oasis, l'accès à l'eau, la débitumisation, le projet d'un trottoir ombragé par rue, tout en s'appuyant sur les solutions fondées sur la nature, la végétalisation, les continuités écologiques et la biodiversité urbaine comme boucliers climatiques au bénéfice des habitant.es comme de la faune.
- **Adapter les services publics municipaux et les conditions de travail des agent-es** aux nouvelles réalités climatiques, en passant progressivement d'une logique de saisonnalité à une logique de température ;
- Et pour parvenir à ces transformations, **donner à la Ville les moyens financiers d'une véritable politique d'adaptation, à travers un Plan d'Investissement de la Mandature (PIM) Climat, Adaptation et Biodiversité ambitieux**, permettant de financer massivement les investissements nécessaires à la protection des Parisiennes et des Parisiens.

SANS OBJET